

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 26 novembre 2020, à 11 h 30, via Teams.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président (*présent à compter du point 5TRA-1*)
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Denis Jean, directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité (*à titre d'invité*)

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2020-128

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 octobre 2020

Résolution n° E-2020-129

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 octobre 2020

Résolution n° E-2020-130

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement d'adhésion

Résolution n° E-2020-131

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Fédération québécoise des municipalités et assumer les frais relatifs à cette adhésion, pour l'année 2021, au coût de 5 929,61 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-49
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'une conseillère en aménagement du territoire

Résolution n° E-2020-132

- Procéder à l'embauche de Mme Agathe Gentili à titre de conseillère en aménagement du territoire. Sous la supervision du directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité, elle occupera un poste régulier à temps plein (35 h/sem.). L'employée sera soumise à une période de probation de six (6) mois. L'entrée en fonction est prévue le 11 janvier 2021;
- Accorder à Mme Gentili un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 3 (56 800 \$ à 98 360 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'un conseiller en aménagement du territoire (contractuel)

Résolution n° E-2020-133

- Procéder à l'embauche de M. Teddy Deschampt à titre de conseiller en aménagement du territoire. Sous la supervision du directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité, il occupera un poste contractuel d'une durée de trois ans à temps plein (35 h/sem.). L'employé sera soumis à une période de probation de six (6) mois. L'entrée en fonction est prévue le 25 janvier 2021;
- Accorder à M. Deschampt un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 3 (56 800 \$ à 98 360 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'un technicien de recherche en gestion des matières résiduelles (contractuel)

Résolution n° E-2020-134

- Procéder à l'embauche de M. Simon Durocher à titre de technicien de recherche en gestion des matières résiduelles. Sous la supervision de la direction en environnement, cette personne occupera un poste contractuel d'une durée de deux ans à temps plein (35 h/sem.). L'employé sera soumis à une période de probation de six mois. L'entrée en fonction est prévue le 5 janvier 2021;

- Accorder à M. Simon Durocher un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel technique de classe 5 (49 060 \$ à 72 604 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Calendrier des séances du comité exécutif pour l'année 2021

Résolution n° E-2020-135

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Développement des outils graphiques de la CMQ

Résolution n° E-2020-136

- Octroyer un contrat à l'agence MamboMambo pour l'actualisation de la charte graphique et le développement des outils visuels de la Communauté métropolitaine de Québec, au montant 11 796,44 \$ taxes incluses, le tout conformément à la proposition de services datée du 23 octobre 2020.
- Réserver un montant supplémentaire de 3 500 \$ pour la conception, la prise de photos et le déploiement de la nouvelle image de marque, prévus en 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-50
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes sur le territoire de la CMQ

Résolution n° E-2020-137

- Prendre acte du Bilan de la consultation et proposition d'axes d'intervention pour l'élaboration d'un Plan d'action pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes 2021-2022 (Bilan) préparé par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et daté du 26 novembre 2020.
- Autoriser la direction générale de la CMQ à élaborer un Plan d'action pour la lutte contre sur les espèces exotiques envahissantes sur le territoire de la CMQ 2021-2022 (Plan d'action) en conformité avec le Bilan.
- Affecter un montant total de 40 000 \$ provenant du budget 2020, incluant le montant de 7 128 \$ déjà affecté par la résolution n° C-2020-49 du conseil de la CMQ, pour la réalisation du Plan d'action.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-51
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de la mobilité durable 2041 – Énoncé de vision – Mandat d'accompagnement et services conseils

Résolution n° E-2020-138

- Accorder un contrat de gré à gré à l'organisme Vivre en ville pour un mandat d'accompagnement et de services conseils dans le cadre de l'élaboration de la Vision métropolitaine de la mobilité durable à l'horizon 2041, pour une somme maximale de 50 000 \$ (taxes incluses), selon l'offre de service du 4 novembre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-52
Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

Prolongation de l'entente pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ – Addenda 2

Résolution n° E-2020-139

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer un addenda permettant de prolonger le délai de l'entente 2018-2020 pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion de déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ au 31 décembre 2021, ou jusqu'à épuisement des sommes allouées, selon la première échéance à être atteinte.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

Acquisition d'équipements informatiques

Résolution n° E-2020-140

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à acquérir les postes et matériel informatiques pour les nouveaux employés conformément à la proposition de la Ville de Québec datée du 2 novembre 2020, pour un montant de 12 507,78 \$ incluant les taxes et les frais administratifs.

Référence : Rapport décisionnel du 26 novembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-53
Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2020-141

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 17 novembre 2020, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 31 octobre 2020 (période 10).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2020.
- c) Liste des dépenses Visa pour les mois de septembre et octobre 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 26 novembre 2020
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

A) 2020-11-19 – Note – Modification au Programme d'aide financière 2020 aux marchés de Noël

Les résolutions E-2020-128 à E-2020-141, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE